Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le taux de réussite au CFC est en progression

5'400 jeunes en formation étaient inscrits aux examens dans quelques 130 professions différentes au terme de l'année écoulée. 84,3% des candidats qui se sont présentés aux examens finaux ont obtenus leur certificat fédéral de capacité (CFC) et, pour la première fois, l'attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) a été attribuée à 42 jeunes, gratifiant ainsi une formation de 2 ans dans le métier d'assistant du commerce de détail.

Cette année, plus de 5'400 jeunes en formation étaient inscrits à une procédure de qualification (partielle ou finale) dans quelques 130 professions différentes, ce qui représente près de 65'000 notes ou 21'000 moyennes. 84,3% des candidats qui se sont présentés cette année aux examens finaux ont obtenus leur certificat fédéral de capacité (CFC).

Pour la première fois, l'attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) a été attribuée à 42 jeunes, gratifiant ainsi une formation de 2 ans dans le métier d'assistant du commerce de détail.

Pour les candidats à un premier examen en formation professionnelle initiale, le taux de réussite moyen s'est porté à près de 83% dans les professions artisanales, industrielles et techniques, alors qu'il était de 80.8% en 2005, et 82.7% en 2006. Dans les professions commerciales, le taux de réussite est de 87,2% pour 2007 (84,3% en 2005 et 82,0% en 2006). Pour rappel, la baisse observée dans le secteur commercial l'année dernière était notamment due aux conséquences de l'introduction de la nouvelle formation commerciale de base, et à la possibilité pour les apprentis de s'orienter dans les voies « bureau » ou « économie ».

L'accès à la maturité professionnelle atteint quant à elle 92% de réussite selon l'orientation (commerciale, technique, artistique, santé social, ou sciences naturelles) et reste stable.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 07 septembre 2007

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DFJC, Alain Garnier, directeur général adjoint de la formation postobligatoire, en charge de la formation professionnelle, 021 316 63 20